

21.08.2008 – 14:58 Uhr

Groupe Mutuel: des primes modérées en 2009

Martigny (ots) -

Des primes inférieures à la hausse des coûts

En 2009, les assureurs maladie du Groupe Mutuel proposeront à leurs assurés des primes modérées, quelles que soient les régions. Compte tenu de la baisse importante (- 2%) intervenue en 2008, l'augmentation du niveau moyen des primes en 2009 ne sera que de 2,1% par rapport aux cotisations de l'année 2007. Une fois de plus, les assurés affiliés aux caisses maladie membres du Groupe Mutuel bénéficieront de primes avantageuses. Cette modération intervient bien que la progression des coûts soit à nouveau plus forte. Elle a été de 4,7% en 2007 par rapport à 2006 et devrait être de l'ordre de 4 à 5% en 2008 comparé à 2007. Cette tendance à la hausse devrait perdurer en 2009, rendant nécessaire une adaptation des primes 2009 pour couvrir ces coûts.

Une politique de primes modérées sur la durée

La santé financière des assureurs maladie au sein du Groupe Mutuel demeure solide et leur niveau de réserves est proportionnellement meilleur que celui des concurrents. En tenant compte de la baisse intervenue en 2008 (- 2%), les assureurs maladie du Groupe Mutuel proposeront des primes en 2009 qui seront avantageuses et inférieures à l'évolution des coûts, en dépit d'une progression de 4,1% par rapport à 2008. La progression globale des primes des assureurs maladie du Groupe Mutuel entre 2007 et 2009 est de 2,1%.

En 2007, les résultats réalisés par les caisses du Groupe Mutuel donnaient lieu à un excédent qui permit une réduction sans précédent du niveau des primes 2008. En revanche, les caisses ont enregistré en 2007 une nouvelle progression des coûts de la santé (+4,7% comparée à 2006) et devront faire face à une hausse des dépenses du même ordre (+4 à 5%) pour 2008. Durant l'exercice 2008, les assureurs maladie vont donc être confrontés à des pertes auxquelles il faut ajouter, à l'instar des caisses de pension, les résultats probablement déficitaires liés aux placements des capitaux dus à la mauvaise situation des marchés financiers. Afin de garantir le paiement des prestations, ces pertes seront compensées par l'utilisation des réserves accumulées au cours des années précédentes. Ainsi, à la fin de cette année, la quasi totalité des réserves excédentaires aura été épuisée.

Assurances complémentaires privées: pas d'augmentation

Voici plus de cinq ans que les primes des assurances complémentaires privées proposées par les assureurs du Groupe Mutuel n'ont pas augmenté, à de rares exceptions près. Il en ira de même en 2009 pour ces produits qui permettent de bénéficier de prestations dans les domaines de l'hospitalisation privée ou demi privée, les médecines douces ou les soins dentaires.

Frais de gestion: une baisse de 7%

Alors que les coûts liés à la santé sont en progression, les frais de gestion sont en baisse. Grâce à des outils et des méthodes toujours plus efficaces, la moyenne mensuelle de ces frais pour l'ensemble des assureurs maladie du Groupe Mutuel passe de Fr. 20.64.- en 2006 à Fr. 19.20.- en 2007, soit une baisse de 7%. La baisse est significative même si ces coûts n'entrent que pour un peu plus de 5% dans la composante globale de la prime, le 95 % revenant à la couverture de besoins de santé, d'où l'importance des mesures à

prendre pour maîtriser les coûts liés directement aux prestations de soins.

Contact:

Yves Seydoux, responsable de la communication
Groupe Mutuel
Rue du Nord 5
1920 Martigny
Tél.: +41/58/758'31'29
Fax: +41/58/758'31'29
Mobile: +41/79/693'25'64
E-Mail: yseydoux@groupemutuel.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000969/100568060> abgerufen werden.